



Compte rendu de réunion

Objet : Analyse de la route des crêtes : vers une gestion concertée

date	:	Mardi 21 octobre 2008
diffusion	:	Membres invités
rédacteur	:	Franck BEZANNIER

<u>Etaient présents</u> :	Cf. liste de présence en annexe
<u>Etaient excusés</u> :	Cf. liste de présence en annexe

Contexte

En 2007, un certain nombre d'enquêtes portant sur le tourisme dans les Hautes-Vosges ont été réalisées avec les participations financières de l'Etat, de l'Europe dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges, de l'ADT 68, du Conseil Général 68, du CDT 88, du CRT Lorraine en partenariat avec PNR des Ballons des Vosges. Ce travail coordonné à l'échelle du massif des Vosges visait à mieux connaître l'offre et la demande touristique hivernale, estivale et socioprofessionnelle dans le massif.

En 2008, en accord avec ses partenaires, le PNR a demandé à Monsieur Jean-Pierre MOUNET (écologue et sociologue à l'université de Grenoble) de compléter ce travail d'expertise touristique par une analyse approfondie des enjeux extrêmement diversifiés liés à la route des crêtes.

Objectifs de la réunion

1. Restituer les résultats des différentes enquêtes auprès des socioprofessionnels, élus, et associations qui y ont contribué et les valider.
2. Identifier les actions à mener collectivement et déterminer la procédure à adopter.

Conclusions

La réunion débute à 15h.

Le Président du Parc introduit la réunion en remerciant l'assemblée nombreuse, qui atteste par sa composition d'un réel intérêt des acteurs de la route des crêtes pour le travail réalisé. Il donne ensuite la parole à M. Mounet, auteur du second rapport avec M. Luc Millithaler (stagiaire). M. Mounet est l'animateur de la réunion.

M. Mounet précise l'ordre du jour ainsi que les modalités de déroulement de la réunion :

- Présentation de la synthèse des enquêtes touristiques par M. Klinkert, Directeur de l'ADT du Haut-Rhin.

- Présentation des résultats de l'enquête sur les enjeux liés à la route des crêtes par Ms. Mounet et Millithaler.

- Débat avec la salle pour ajouter les compléments nécessaires, et valider les informations transmises et consignées dans le rapport de synthèse.

- Conclusion par le Président du Parc sur les axes de travail pouvant faire l'objet d'un début de coopération entre les acteurs et sur la méthode à mettre en place pour réaliser des actions de terrain.

Une fois les présentations terminées, M. Mounet donne la parole aux personnes présentes en rappelant que chacun a le droit de s'exprimer et ceci dans le respect des points de vue des uns et des autres. Il rappelle les objectifs ci-dessus du débat.

Tour à tour, les représentants des associations de protection et de gestion de la nature, des usagers (motards, randonneurs, pratiquants de sports et loisirs motorisés), les fermiers aubergistes, certains gestionnaires de domaine skiable, élus et autres professionnels de la montagne interviennent pour préciser leur point de vue ou bien objecter leur argumentation à l'encontre d'opinions qu'ils ne partageraient pas. Certains reconnaissent la nécessité d'éviter un conflit qui semble inéluctable à terme. Il est évident que des concessions seront à faire dans le cadre d'une négociation globale pour trouver une issue favorable à tous.

La Région Alsace, représentée par Mme Siefert, salue la démarche du Président du Parc en précisant qu'elle soutiendra les projets qui émaneront du processus de concertation engagé. Elle remercie M. le Commissaire de Massif pour son travail qui contribue à donner de la lisibilité pour l'avenir du massif des Vosges.

Au terme de cet échange dont les informations principales compléteront la synthèse générale, il est proposé :

- de rendre publics les différents rapports présentés (avec les compléments issus des discussions) ainsi que le présent compte rendu via le site Internet du Parc,
- de poursuivre le processus de concertation dans le cadre d'une instance informelle de débat et de proposition à construire collectivement,
- de travailler prioritairement sur des sujets consensuels (limitation de vitesse, information du public...) afin d'apprendre à travailler ensemble et d'aborder dans un second temps les sujets les plus polémiques (transport...)

Le Président du Parc conclut la réunion en annonçant la création d'une Conférence des Hautes Vosges et en invitant les personnes qui le souhaiteraient à s'inscrire sur la liste de diffusion (cf. annexe jointe).

M. Deybach, lui remet au nom de ses collègues aubergistes et fermiers aubergistes un recueil de doléances.

La journée se termine autour du verre de l'amitié à 17h30.

Questions en suspens / suites à donner

Quelle organisation du stationnement sur la route des crêtes ?

Quelles mesures à prendre pour limiter le bruit et la vitesse des véhicules ?

Comment mieux informer le public ?

Quels sont les services à améliorer ?